



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-25692>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 25-25692

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Marseille

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21130055300016

Ville : Marseille

Code postal : 13233

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 13

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marseille.fr/appels-manifestation-d-interet-de-la-ville-de-marseille>

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Monsieur Thierry SANZ

Adresse mail du contact : Tsanz@marseille.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Les candidats pourront consulter l'intégralité de l'AMI, détaillant les modalités de la procédure et les attendus des projets, sur le site de la Ville de Marseille : <https://www.marseille.fr/appels-manifestation-d-interet-de-la-ville-de-marseille>
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Les candidats pourront consulter l'intégralité de l'AMI, détaillant les modalités de la procédure et les attendus des projets, sur le site de la Ville de Marseille : <https://www.marseille.fr/appels-manifestation-d-interet-de-la-ville-de-marseille>

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Les candidats pourront consulter l'intégralité de l'AMI, détaillant les modalités de la procédure et les attendus des projets, sur le site de la Ville de Marseille : <https://www.marseille.fr/appels-manifestation-d-interet-de-la-ville-de-marseille>

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 01/04/2025 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Les projets seront appréciés au regard des critères suivants : 1/ Qualité du projet proposé : 60 points - 2/ Montants des parts de redevance proposés : 30 points - 3/ Robustesse du modèle économique et financier : 10 points

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Appel à manifestation d'intérêt en vue de la délivrance d'une convention d'occupation temporaire du domaine public portant sur la mise à disposition du restaurant et de la piscine d'agrément situés au sein du complexe tennistique et sportif de Luminy, sis rue Henri Cochet - 13009 Marseille

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le présent AMI, lancé en application des dispositions de l'article L. 212211 du code général de la propriété des personnes publiques a pour objectif, de sélectionner un opérateur économique après mise en concurrence, en vue de la délivrance d'une convention portant autorisation d'occupation temporaire (COT). Les candidats pourront consulter l'intégralité de l'AMI, détaillant les modalités de la procédure et les attendus des projets, sur le site de la Ville de Marseille : <https://www.marseille.fr/appels-manifestation-d-interet-de-la-ville-de-marseille>

Lieu principal d'exécution du marché : Marseille 13009

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : La visite du restaurant et de la piscine d'agrément est possible du 17/03/2025 au 21/03/2025 inclus, sous condition d'inscription préalable, aux adresse e-mail suivantes : Monsieur Thierry SANZ - tsanz@marseille.fr Monsieur Karim HAYOUNE - khayoune@marseille.fr La durée prévisionnelle de la visite est fixée à 1h00.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/03/2025